



Réunion Fonction Publique du 2 avril 2020 : la FSU intervient sur la situation des agent-es pendant la crise sanitaire.

Une réunion multilatérale à distance, en audioconférence, a eu lieu le 2 avril avec O Dussopt, secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique, vous trouverez le compte rendu complet de cette réunion ici : <https://fsu.fr/compte-rendu-de-laudience-fonction-publique-du-2-avril-2020/>

La FSU a porté ses demandes de court terme, en particulier celles concernant la protection des agents. La FSU acte le fait qu'on reconnaisse, enfin, que des masques sont nécessaires. Dans certains services cela commence à arriver, mais il faut accélérer : la plupart des gardes d'enfants de soignants, les inspecteurs du travail, de personnels du ministère de la Justice, beaucoup d'agents municipaux etc, ne disposent pas de masques. Cette question est encore plus prégnante dans les outre mers, il y a encore moins de moyens de protection disponibles, et tout particulièrement à Mayotte.

La FSU a demandé que le jour de carence ne s'applique pas, y compris aux situations antérieures à la promulgation de la loi urgence sanitaire. La FSU a également demandé que le fait d'avoir contracté la maladie soit imputable au service pour tou-tes les agent-es : la reconnaissance de maladie professionnelle ou en accident du travail ont des conséquences en termes de prise en charge des frais médicaux et ouvrent des droits nécessaires pour tou-tes les agent-es. La FSU est également intervenue sur la question des rémunérations : les payes doivent être sécurisées, et nous avons en particulier alerté sur des situations de contractuel-les qui pourraient ne pas voir leur situation stabilisée (vacataires, etc) ou des agent-es qui devaient repasser à plein traitement en avril. Par ailleurs, une majoration des heures supplémentaires et des primes exceptionnelles sont en discussion pour les personnels soignants et pour les personnels qui assurent la garde des enfants de soignants et des décisions de primes exceptionnelles ont été prises dans certaines collectivités. S'il doit y avoir une reconnaissance ponctuelle par rapport au surcroit de travail et au caractère éprouvant de ce travail, pour la FSU il ne faut pas que ce système de prime soit le seul dispositif prévu pour reconnaître l'engagement des agents, car le risque est de diviser les personnels à un moment où le pays a besoin de tout le monde. Il faut aussi que puissent être reconnues les situations difficiles du fait du télétravail ou les conséquences du travail empêché par le confinement. La FSU a donc demandé une réflexion de plus long terme sur les salaires et les carrières, en particulier l'annonce de la tenue d'un rendez-vous salarial et des annonces sur les

recrutements. C'est un message politique qui doit être envoyé, pour conforter la Fonction publique et ses agent-es.

La FSU a posé la question des congés et des RTT : pour la FSU, il faut que le droit à congés soit garanti, il faut notamment la même politique pour tous les agents d'un même service ou types de services, et que celle-ci doit être préalablement discutée avec les représentants du personnel.

Sur le plus long terme, la FSU porte la nécessité de réfléchir à un plan pour les services publics. Des besoins supplémentaires et une organisation spécifique dans les services seront nécessaires. Il faudra rattraper le travail qui n'a pas pu être fait dans tous les services, pouvoir disposer de moyens pour rattraper les apprentissages non faits à l'école et donc du travail en petits groupes possible, etc. Plus généralement, il faudra conforter les services publics, avec une programmation de recrutements et une revalorisation.

La FSU a enfin posé la question de la mise en œuvre du déconfinement. Bien entendu, personne n'est en mesure de dire aujourd'hui les besoins précis qui existeront dans la période de réouverture de certains services, mais il faut malgré tout que toutes les hypothèses soient envisagées dès maintenant, qu'il y ait un phasage précis : désinfection des locaux, quelle doit être la politique de tests en amont de la reprise des agents mais aussi des usagers réguliers, des élèves ?

Seules des réponses partielles ont été apportées par le secrétaire d'État (voir dans le compte rendu), plus que jamais la mobilisation de la FSU est nécessaire, le respect des droits des agent-es ne s'oppose pas à la lutte contre l'épidémie, au contraire pour la FSU, c'est en confortant et en protégeant les personnels que la crise pourra être surmontée.

Le 03 avril 2020



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN